

SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE

Association Loi 1901
Siège social : 60 rue Saint Lazare – 75009 Paris
SIRET : 404995110 00057

Report de gestion du Conseil d'Administration A l'Assemblée Générale ordinaire du 18 novembre 2020

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts en vue de vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Les comptes annuels 2019 sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La situation de l'association à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

Bilan Actif	31/12/19	31/12/18
Immobilisations Inc. & Corporelles	20 227	21 922
Immobilisations financières	12 393	12 393
TOTAL Actif Immobilisé	32 620	34 314
Avances et acomptes sur commandes Usagers et comptes rattachés	7 024	18 134
Autres créances	967 751	2 029 190
Valeurs mobilières de placement	92 320	230 962
Disponibilités	5 699 114	4 476 921
TOTAL Actif Circulant	6 766 208	6 755 208
Charges constatées d'avance	11 707	194 091
TOTAL ACTIF	6 810 535	6 983 614

Bilan Passif	31/12/19	31/12/18
Réserves	418 028	418 028
Report à nouveau	3 842 130	3 643 290
Résultat de l'exercice	161 694	198 840
		0
TOTAL Fonds associatifs	4 421 852	4 260 158
Fonds dédiés		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 265	112 094
Dettes fiscales et sociales	238 953	429 367
Autres dettes	275 780	55 599
Produits constatés d'avance	1 832 685	2 126 396
TOTAL Dettes	2 388 683	2 723 456
TOTAL PASSIF	6 810 535	6 983 614

L'activité de l'association au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/9	31/12/18
TOTAL Recettes	3 370 060	2 819 811
Autres achats et charges externes	2 898 287	2 289 971
Impôts, taxes et versements assimilés	6 928	7 864
Salaires et traitements	179 394	197 668
Charges sociales	83 449	92 401
Dotations aux amortissements	10 431	9 922
Autres charges	160	503
TOTAL Charges	3 178 648	2 598 330
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	191 412	221 481
RESULTAT FINANCIER	11 952	10 504
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Impôts sur les bénéfices	41 670	65 024
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		31 879
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT	161 694	198 840

2. SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE

2.1 Membres de la SFD

Le nombre de membres est en amélioration avec 1071 membres inscrits. La variation du nombre de membres s'explique en partie par la modification des cotisations qui sont désormais réglées directement sur le site de la société francophone du diabète et non plus à Elsevier Masson. Ce nouveau mode de cotisation nécessite la création par chaque membre d'un espace personnel sur le site internet pour un paiement en ligne ce qui n'a pas été fait par tous les membres. 285 membres sont en attente de cotisation, 62 en sont exemptés. Par ailleurs, 130 radiations ont été faites pour non règlement 2 années consécutives de cotisation

La branche « Paramédical » compte toujours 360 membres.

2.2 Revenus de l'association

Les revenus d'exploitation de l'association ressortent à 3 369 828 € au 31 décembre 2019 contre 2 851 528 € en 2018. Les revenus 2019 sont principalement constitués par :

Congrès Diabète Marseille	2 619 971 €
Cotisations	37 862 €
JETD 2019	32 783 €
Droit inscription JNDES 2019	625 €
Recettes diverses	387 244 €
Abonnement Revues	34 519 €
Subventions SFDT1	230 624 €
Subventions affectées	26 200 €
<hr/>	
Recettes d'exploitation	3 369 828 €

2.3 Congrès de Marseille 2019

Le congrès 2019 s'est déroulé à Marseille au mois de mars. La SFD a mandaté la société Colloquium pour organiser et gérer la manifestation en son nom. Le résultat est en baisse par rapport aux exercices précédents.

En effet, le résultat du congrès de Marseille s'élève à 1 339 156 € contre 1 478 919 € pour le congrès 2018 de Nantes, celui de Lille (1 509 665 €) et de Lyon (1 345 404 €).

La reddition des comptes du congrès transmise par la société Colloquium se traduit dans le compte de résultat de la SFD au 31 décembre 2019 comme suit :

Postes	Charges/Dépenses	Produits/Recettes
Locations des espaces	152 048 €	
Prestations techniques	154 148 €	
Installation générale/maintenance	101 637 €	
Editions/brochures	10 410 €	
Site internet	15 860 €	
Promotion du congrès	24 576 €	
Invités/orateurs/bourses	182 436 €	
Frais de personnel	75 503 €	
Restauration/Festivités/Événements	42 526 €	
Prestations congressistes	16 680 €	
Transport congressistes	10 032 €	
Honoraires divers	253 009 €	
Frais bancaires	4 472 €	
Droits d'inscription		602 483 €
Ventes de surface		1 064 795 €
Sponsoring		854 979 €
Symposium		115 458 €
Total	1 043 337 €	2 637 715 €
Résultat du congrès	1 594 377	

2.5 Trésorerie au 31.12.2019

Au 31 décembre 2019, l'association dispose d'une trésorerie de 5 699 114 € supérieure à celle observée au 31 décembre 2018 qui était de 4 476 921 €. Cette somme se répartit en un compte courant, un Livret A et un Compte sur Livret rémunéré.

2.6 Résultat financier au 31.12.2019

Le résultat financier provient principalement de la comptabilisation des intérêts des comptes rémunérés. L'ensemble de ce résultat financier s'élève à 11 952 €, contre 10 504 € en 2018.

2.7 Projet SFDT1

Le projet SFDT1, initialement géré conjointement par la Fondation Francophone de Diabète (FFRD) et la Société Francophone du Diabète (SFD), a été intégralement transféré à la FFRD en septembre 2019. Le personnel attaché au projet a été transféré à la FFRD. Les fonds reçus par la SFD pour financer le projet et non utilisés par la SFD sont également transférés à la FFRD.

3. AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé s'est traduit par un excédent de résultat de 161 694 € que nous proposons d'affecter en Report à nouveau.

A l'issue de cette affectation de résultat, le report à nouveau qui était de 3 842 130 € sera donc de 4 003 824 €.

4. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières, sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres et au Commissaire aux comptes.

5. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Depuis le dernier Conseil d'Administration de décembre 2019, les mandats du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier sont arrivés à échéance en décembre 2019. Conformément aux statuts et au règlement intérieur de la SFD, ils ont été remplacés respectivement par le vice-président, le secrétaire général adjoint et le trésorier adjoint.

Les membres du Bureau de la SFD sont les suivants depuis le dernier CA de décembre 2019 :

Professeur Charles Thivolet : Présidente
Professeur Jean-François Gautier : Vice-Président
Docteur Sophie Jacqueminet : Secrétaire Général
Professeur Gaëtan Prevost : Secrétaire Général Adjoint
Professeur Lyse Bordier : Trésorier
Professeur Michaël Joubert : Trésorier Adjoint

6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le mandat de la société F2P Audit & Conseil, commissaire aux comptes titulaire, étant arrivé à expiration, le renouvellement, pour une période de 6 exercices, du cabinet F2P Audit & Conseil, représenté par Fabienne Picard, 32 rue de Londres Paris 9^{ème}, sera proposé au vote de l'Assemblée Générale le 18 novembre 2020.

Le mandat prendrait fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2025.

Le mandat de Monsieur Thomas Obert, commissaire aux comptes suppléant, étant arrivé à expiration, la nomination de Monsieur Antoine Butrot, 92 avenue Robert Buron 53000 Laval, commissaire aux comptes suppléant pour 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 sera proposée au vote de l'Assemblée Générale le 18 novembre 2020.

7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2019, l'association a eu pour principal objectif de poursuivre et de développer ses activités de soutien à la recherche. Les bons résultats financiers enregistrés lors de l'exercice ont permis de maintenir le niveau des fonds distribués pour la recherche sous forme de bourses ou de subventions.

Afin de valoriser ses actions, la Fondation Francophone de Diabète (FFRD) organise une conférence de presse chaque année.

Pour 2020 la même procédure a été observée.

Date d'ouverture de l'appel à projets : 17 février 2020

Date limite de dépôt sur le site : 1^{er} juillet 2020

Présélection des candidats le 5 octobre 2020

Audition et sélection des lauréats le 2 novembre 2020

Deux projets ont été sélectionnés : un Projet de recherche clinique et un Projet de recherche fondamentale pour une somme de 300 000 € chacun sur 1 à 3 ans.

Rémi Rabasa-Lhoret de Montréal : « *Identifier les dysglycémies en fibrose kystique (mucoviscidose) avec la lecture en continue de la glycémie : associations avec l'évolution clinique* ».

Julien Diana de l'institut Necker-Enfants malades : « *Reshaping the gut microbiota with antimicrobial peptides to prevent type 1 diabetes* ».

8. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les événements récents liés à la crise sanitaire générée par l'épidémie de Covid-19 ont déjà impacté l'économie française sur le début de l'exercice 2020. A ce titre, le Congrès SFD Bruxelles 2020 a été reporté en septembre.

Le versement des Allocations SFD et SFD-Industrie 2020 sera également reporté et débutera donc après le Congrès SFD Bruxelles 2020.

Les éventuels impacts financiers ne sont pas enregistrés dans les comptes 2019. Le coût du report, lié notamment aux annulations de réservations, n'est pas encore été chiffré. L'impact financier pourrait porter notamment sur les actifs liés au congrès 2020.

Enfin certaines firmes se désengagent du domaine de la Diabétologie ce qui, à terme, risque de poser des problèmes de financement des congrès et donc de la SFD.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Fait à Paris, le 7 novembre 2020



Professeur Lyse Bordier
Trésorière de la SFD

**La SFD remercie les firmes suivantes sans lesquelles elle
ne pourrait fonctionner :**

Abbott Diabetes Care
Acon Diabetes Care
Adelia
Agir à Domicile
Alphadiab
ANTADIR
Asdia
Asten Santé
AstraZeneca
Aegerion
Bastide Le Confort Médical
BD Medical
Biocorp
Colore ma vie
Dastri
Diabeloop
Diabnext
Dinnosanté
Domco Homeperf
Echosens
Elivie
Finncomfort
Glooko
Impeto
Infusol
Insulet

Isis Diabète
LifeScan
Lilly
Linde
LVL Médical
Medtrust
Mellitus Care
Menarini
M.S.D. France
MirambeauAppcare
NHC/Nestlé Home Care
Novartis
Novo Nordisk Pharmaceutique
Orkyn'
Pfizer
Pikdare – Pic Solution
Pierre Fabre Médicament
Regen Lab
Roche Diabetes Care
Sanofi Aventis
Les Laboratoires Servier
SNADOM
Taradon
Urgo
Vitalaire
Ypsomed